



Compte rendu du comité « Travaux – Équipement – Patrimoine » Réunion du jeudi 25 septembre 2014

Membres présents : Dominique BÉGIN-CLAUDET, Christian BARABANT, Jean François BEAULIEU, Patrick BLONDEAU, Evelyne BRESSAND, Edith BROIN, Michel BROIN, Anne BRUILLOT, Jean-Michel CHAMARET, Gérard DEMERLE, Daniel FRANÇOIS, Gustave GABRIEL, François GÉRARDOT, Philippe GOLZI, Denis GRAS, Pascal JACQUES, Jean Marc JEANNELLE, Jean-Manuel JOAQUIM, André LHEUREUX, Michel LOËTE, Marcel PETIT, Monique PICQ, Nathalie RIGAL, Michel RAIMONDI, José SOLONOT, René VUILLEMIN.

Ordre du jour

Discours d'accueil de M^{me} BEGIN-CLAUDET, Maire de Daix. M. FORQUET, nouvel adjoint aux Travaux, présente ensuite l'ordre du jour : rappel des missions et objectifs du comité Travaux, renouvellement du bureau, présentation des travaux planifiés et leur point d'avancement en 2014 (cf. diaporama), questions diverses.

Élection du bureau du comité

Après les élections municipales et les changements opérés dans la composition du Conseil municipal, il y a nécessité de choisir de nouveaux membres à la tête du bureau du comité. **Pour un mandat de 2 ans**, le bureau s'établit comme suit :

Représentants du conseil municipal	Représentants hors conseil municipal
Titulaire : M. Michel FORQUET Suppléants : M. Pascal JACQUES	Titulaire : M. François GÉRARDOT Suppléants : M. Jean-Michel CHAMARET

Travaux réalisés et planifiés

- Un réaménagement du **rond point, rue de Fontaine**, est envisagé afin de faciliter le passage de bus. Il permettrait ainsi une « renégociation » avec DIVIA pour le prolongement de la ligne de Fontaine existante qui pourrait alors desservir les quartiers des Champs Moreaux et des Clos.
- Les travaux sur les **bassins de rétention d'eaux pluviales**, rue de Dijon, s'achèvent. Ils vont maintenant permettre de se concentrer sur la reprise et rénovation des réseaux. Quelques parcelles (d'une surface totale de près de 4 000 m²) restent à acquérir. La plantation d'arbres viendra bientôt clore les travaux pour un montant total d'environ 690 000 € TTC.
- De manière générale, la Municipalité souhaite rendre le plus agréable possible ses entrées de village. Elle souhaite également revoir l'aspect paysager de certains lotissements comme les

Champs Moreaux, Croillerans, Petits Prés... et a sollicité M. MAYOT, paysagiste daixois, à cet effet.

- En réponse à une question concernant **les peupliers abattus**, rue de Dijon, ils l'ont été, sur les conseils de l'ONF, au regard de leur très mauvais état sanitaire (risques de chutes...).
- Il est envisagé aussi de transférer (pour des raisons pratiques de ramassage et de sécurité) **le container « verres »** de la rue Bernard vers la rue de Dijon (parking entrée des laboratoires Inventiva) et l'y « enterrer » si possible, après avis du Grand Dijon.
- **Les accotements de la route de Champmoron** (direction de Plombières) doivent être refaits. A cet égard, Mme le Maire précise que la mise en service de la LINO en a considérablement réduit la fréquentation et que sa détérioration ultérieure devrait être moins rapide
- **La création d'une nouvelle salle multi-activités** (qui viendrait en remplacement de l'actuelle salle de la Paulée) est estimée aujourd'hui dans une fourchette allant de 1,25 à 1,6 million d'euros. Dans le but d'optimiser l'espace nécessaire à cette création, le hangar des services techniques serait supprimé et les matériels qui y sont entreposés seraient transférés dans le local existant du Plain St Laurent.
Le cahier des charges est établi ; un concours d'architectes sera lancé et sa réalisation prévue avant l'échéance de ce mandat.
- **Le monument aux morts** sera « toiletté » prochainement par l'entreprise DUCHERPOZAT.
- Un nouveau **radar pédagogique** devrait être installé prochainement rue d'Hauteville.
- **Accès PMR pour les bâtiments publics**: les dossiers doivent être obligatoirement déposés avant le 31/12. Les travaux devraient, si cela s'avère nécessaire, s'échelonner sur au moins deux années.
- L'estimation des **travaux de réfection de la toiture de l'église** se monte à 54 000 €.
- Concernant **l'entretien des espaces verts de la Commune**, une consultation d'entreprises a été réalisée. La société ISS semble aujourd'hui la mieux disante et la plus efficace pour assurer cette mission.

Questions diverses

Des requêtes sont effectuées par certains riverains (quartier des Champs Moreaux) des bassins de rétention, rue de Dijon concernant les aménagements qui seront réalisés afin de les protéger du bruit provenant, après des défrichements d'arbres sur le coteau adjacent, de la circulation du RD 107 (effet « caisse de résonances »). Ils craignent que, malgré les plantations à venir, ces bruits perdurent.

M. FORQUET promet d'étudier toutes les solutions possibles afin d'y remédier en respectant les réglementations et indique que la mise en place de merlons est impossible. M^{me} BEGIN-CLAUDET insiste sur la nécessité d'être patient et de faire un bilan dans quelque temps pour, le cas échéant, résoudre ce problème s'il persistait ; l'objectif étant de réinstaller ces mêmes riverains, dans la mesure du possible, dans l'état acoustique préalable aux travaux.

M. FORQUET informe enfin l'assemblée sur le transfert des compétences qui sera opéré lors du passage du Grand Dijon en communauté urbaine au 1/01/2015 (urbanisme, voirie, énergie, personnel de la Commune...).